

# Le PLR ne veut pas d'autres interventions étatiques dans le droit des S.A.

Berne, le 28 novembre 2014

## Communiqué

### Le PLR ne veut pas d'autres interventions étatiques dans le droit des S.A.

#### Des horaires d'ouverture des magasins harmonisés au profit de la compétitivité

---

**Avec la mise en œuvre de l'initiative Minder, les sociétés cotées en bourse sont déjà soumises à des procédures compliquées et coûteuses. La conception du droit des sociétés présentée aujourd'hui par le Conseil fédéral est une nouvelle intervention étatique qui crée de l'insécurité tant sur le plan juridique qu'organisationnel. Cela doit être empêché. En revanche, le Conseil fédéral a su lire l'évolution en matière d'heures d'ouverture des magasins : une harmonisation des horaires a des effets positifs sur la consommation, l'emploi dans le commerce de détails et sur les prix, autrement dit sur la croissance économique.**

Suite à l'adoption de l'initiative Minder, les entreprises suisses doivent faire face à des règlements plus compliqués et très différents des pays avec lesquels nous sommes en concurrence. A cela s'ajoute également une incertitude pour les entreprises et les investisseurs, sans oublier les coûts provoqués par les ajustements nécessaires. Le projet présenté par le Conseil fédéral introduit de nouvelles barrières inutiles qui ne concernent pas l'initiative Minder et donc créent de nouveaux problèmes, une insécurité juridique et un désavantage pour la compétitivité de la Suisse.

#### Une meilleure conciliation entre la vie familiale et professionnelle aide vraiment

Les objectifs présentés aujourd'hui par le Conseil fédéral pour les conseils d'administration et les directions sont une intervention de l'Etat dans la liberté des entreprises. Le PLR mise sur la responsabilité des entreprises afin d'assurer que des femmes qualifiées et compétentes soient nommées à des postes de cadres, car l'expérience le prouve, les équipes mixtes réalisent de meilleures performances. Pour que les femmes se trouvent dans les directions, il faut une meilleure conciliation entre la vie familiale et professionnelle. Les entreprises ont également une responsabilité en matière d'horaires de travail flexibles, de prestations de gardes d'enfants ou encore de travail à temps partiel pour le père et la mère. Ainsi, les parents n'auraient plus à choisir entre avoir une carrière ou des enfants.

#### Transparence des matières premières : pas de Swiss finish

La Suisse est une place importante du négoce, il est important que les entreprises sises en Suisse respectent les standards globaux existants. Pour le PLR, il est important que la Suisse se base sur des standards internationaux pour le négoce des matières premières. Un « Swiss Finish » doit être évité dans ce secteur. Si tel était le cas, des emplois seraient directement menacés car des sociétés choisiraient d'autres places économiques, plus attractives que la Suisse.

# Le PLR ne veut pas d'autres interventions étatiques dans le droit des S.A.

## Ouverture des magasins : évolution de la société et une meilleure compétitivité

Le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui le message concernant la Loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins. Le PLR soutient l'harmonisation partielle des horaires qui renforce la compétitivité de notre pays. Les besoins des consommateurs ont évolué, cette harmonisation est un pas vers plus de flexibilité, tout en respectant les droits des travailleurs. Toutefois les cantons gardent une marge de manœuvre. Liberté, cohésion et innovation – **par amour de la Suisse.**

---

### Contacts:

› Philipp Müller, président, 079 330 20 79

› Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20

› Samuel Lanz, secrétaire général, 079 766 38 86

› Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48